

PROCES VERBAL DE LA SEANCE

DU

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juin 2026

Présents : Guillaume Bédhet, Jean Claude Pauly, Juliette Derimay, Romain De Saint Jores, Florent Clairand, Marion Besnard, Mickael Florence, Hélène Colson, Lucile Henriquet, Jean-Luc Jodelet, Alexa Becker, Sylvie Duc, Jean Luc Lachaud, Jean Marc Frison Roche,

Président : Guillaume Bédhet

Excusée : Lydie Boisse représentée par Jean-Luc LACHAUD

Secrétaire : Sylvie Duc

Point 1 : Approbation du procès-verbal de la séance précédente Rapporteur : Bédhet Guillaume

- Débats :
 - **Lydie Boisse** a demandé à ce que soit précisé qu'elle vote contre le projet de budget, elle estime que le budget actuel repose trop sur la hausse des recettes sans économies sur les dépenses d'exploitation et regrette des choix dispendieux des précédentes mandatures
 - Réponse de l'exécutif : La remarque de Lydie Boisse a été intégrée dans le procès-verbal modifié.
- Vote :
 - Décision : Adoptée à l'unanimité

Point 2 : Informations générales Rapporteur : Bédhet Guillaume

- La présentation du LU (vidéoprojecteur interactif) et du Laser Tag, financés par l'Europe et les communes, a été faite au Festijoux
- **Florent Clairand** : Propose d'utiliser le Laser Tag pendant le marché pour animer le plan d'eau, cette activité sera ouverte à tous (adultes, enfants). Il suivra une formation à l'utilisation
- La mise à disposition du Laser Tag est gratuite pour les communes qui ont participé à son financement. L'Office du tourisme a fixé à 8€ par personne la participation.
Un mode d'encaissement doit être défini.

Interrogation sur les réseaux enfouis (partie ouest du village) Rapporteur : Bédhet Guillaume

- Débats :
 - Jean-Luc Lachaud interroge sur l'existence de fourreaux enfouis et d'études réalisées à la sortie ouest du village.

- Réponse de l'exécutif : Aucune trace de factures ou plans retrouvés. Une facture partielle d'étude existe, mais les fourreaux ne sont pas localisés.
- Jean-Luc Lachaud mentionne que des habitants ont évoqué la présence de fourreaux.
- Décision : Aucune délibération, sans information supplémentaire de Jean-Luc Lachaud, la commune ne peut .

Utilisation des véhicules communaux par les services techniques Rapporteur : Bédhet Guillaume

- Débats :
 - Jean-Luc Lachaud questionne la légitimité de l'usage des véhicules par certains agents.
 - Réponse de l'exécutif : Nicolas Leboucher a un véhicule de service dans son contrat. Les autres usages sont en cours de régularisation.
- Décision : Aucune délibération, sujet en cours de traitement.

Point sur Arlysère Rapporteur : Bédhet Guillaume

- Débats :
 - **Navettes nature** : Elles sont maintenues cette année, mais il y a un risque de suppression en 2027 en raison du coût élevé.
 - **Crèche** : Discussions en cours pour une collaboration avec Arlysère pour la gestion et le financement de la crèche.

Micro crèche Rapporteur : Bédhet Guillaume

- Débats :
 - Inauguration officielle fixée au 05/06/2026 à 17h, présence espérée du sous-préfet, de la CAF et de Frédéric Burnier-Framboret

Point sur les travaux Rapporteur Jean-Claude Pauly

- Le bac à sable a été réalisé à la crèche. La première tonte avec la tondeuse/robot a été réalisé et donne satisfaction. Un réensemencement a été réalisé à Champ Marmot et sur le talus de la route de Molliessoulaz. Une climatisation sera posée dans le local commercial.
- Travaux de viabilisation du Barchat :Il manque le devis d'Orange pour lancer les travaux.
- Piste de la Frachette : les travaux débutent le 5 juin
- Renforcement des réseaux électriques : rencontre avec ENEDIS le 8 juin pour faire le point sur les renforcements prévus à Outrechnenais, Marolland, Les Pointières
- Pont de Bonnecine : La subvention CEREMA de 759 000 € a été notifié et une avance de 30% a été versée, la plateforme de travail sera réalisée à l'automne et les travaux du pont se feront en 2027 si le planning est respecté.

Point 2 : Travaux de desserte en forêt communale (lac des Saisies) Rapporteur : Jean-Luc Jodelet

- Débats :
 - Projet de création d'une piste pour récupérer les bois (7 800 €, subventionnable à 40 % par le Conseil Départemental).
- Vote :

- Projet de création d'une piste pour récupérer les bois (7 800 €, subventionnable à 40 % par le Conseil Départemental).
 - Vote :
 - Résultat : à l'unanimité
 - Décision : Adoptée
-

Point 3 : Demande de subvention Silv'ACTE pour travaux en forêt Rapporteur : Jean-Luc JODELET

- Débats :
 - Subventions pour travaux de régénération après coupe
 - Vote :
 - Décision : Adoptée à l'unanimité
-

Point 4 : Piste d'accès en forêt (canton du Montet) Rapporteur : Jean-Luc JODELET

Débats :

- Remise à niveau des voies d'eau (subventionnée par le Conseil Départemental).
 - Vote :
 - Décision : Adoptée à l'unanimité
-

Point 5 : Modification de la délibération du 6 novembre 2025 (garantie CIS Immobilier pour prêt PSLA) Rapporteur : Guillaume BÉDHET

- Débats :
 - Jean-Luc Lachaud questionne la garantie de 900 000 € pour 2 logements PSLA et l'exonération de taxe foncière.
 - Réponse de Guillaume Bédhet: la garantie couvre l'opération globale (12 logements), mais seuls 2 sont concernés par le PSLA. Le département prend en charge 50 % de la garantie, la commune 50 %. Guillaume Bédhet explique les conditions du PSLA (primo-accédants, loyers modérés, résidence principale).
 - Décision : Ajournée pour vérification des termes du contrat.
-

Point 6 : Garantie sur l'AFL Rapporteur : Guillaume BÉDHET

Débats :

- Participation de 24 000 € sur 3 ans versée à l'AFL pour accéder à leurs financements (nous sommes à la 3ème et dernière année).
- Vote :
 - Nature du scrutin : Ordinaire

- Décision : Adoptée à l'unanimité

Point 7 : Demande DETR, modification du taux d'autofinancement pour le pont de Bonnecine Rapporteur : Bédhet Guillaume

- Débats :
 - Réajustement du taux d'autofinancement (initialement prévu à 18%, ce qui est insuffisant pour respecter le plafond de 20 %) dans le dossier déposé auprès de la préfecture pour la demande de subvention DETR
- Vote :
 - Décision : Adoptée à l'unanimité

Point 8 : Convention de pâturage au Chappes Rapporteur : Jean-Luc JODELET

- Débats :
 - Convention de pâturage pour 7 hectares de forêt communale. Discussion sur l'impact des caprins en forêt (pas d'interdiction légale pour les forêts communales).
 - Jean-Luc Jodelet propose une redevance de 50 euros par an pour cet alpage.
- Vote :
 - Décision : Adoptée à l'unanimité

Point 9 : Désignation d'un référent ambroisie Rapporteur : Bédhet Guillaume

- Débats :
 - Jean-Marc FRISON -ROCHE se porte volontaire.
- Décision : Désignation actée.

Point 10 : Modification simplifiée du PLU (Madame Riban –création d'un STECAL) Rapporteur : Bédhet Guillaume

- Débats :
 - Création d'un STECAL (camping à la ferme) pour permettre la réalisation du projet de Madame Riban aux Croix.
 - Jean-Marc Frison-Roche questionne l'absence d'enquête publique.
 - Réponse de l'exécutif : la procédure simplifiée (loi HUWART) supprime l'enquête publique pour les modifications mineures et la remplace par mise à disposition des documents en mairie ou en format numérique.
- Vote :
 - Décision : Adoptée à l'unanimité

Point 11 : Adoption des comptes de gestion et administratifs Rapporteur : Jean-Luc Jodelet

Point 12 : Budgets supplémentaires Rapporteur : Bédhet Guillaume

- Débats :
 - **Investissement :**
 - Rectification de l'affectation de résultat de plus 1 184 €
 - Retrait de 30 000 € pour le pont de l'Esteret (coût inférieur aux prévisions).
 - Ajout de 30 000 € pour le commerce (coût supérieur aux prévisions).
 - Financement de 300 000 € des investissements de 2026 (commerce et crèche) par un emprunt long terme.
 - Notification du Cerema (759 000 € pour le pont de Bonnecine).
 - Retrait du virement à l'investissement de l'excédent prévisionnel 2026 et présentation d'un budget en suréquilibre
 - **Fonctionnement :**
 - Ajout de 43 000 € de subvention CTG pour la crèche.
 - Jean-Luc Lachaud questionne l'utilisation des subventions non engagées.
 - Réponse de l'exécutif : les subventions sont fléchées et ne peuvent être utilisées pour d'autres projets.
- Vote :
 - Décision : Adoptée à l'unanimité

Point 13 : Emprunt de 300 000 € pour refinancement Rapporteur : Bédhet Guillaume

- Débats :
 - Emprunt pour refinancer une ligne de trésorerie liée au local commercial (durée : 15 à 20 ans).
 - Délégation au maire pour procéder à la négociation de cet emprunt
- Vote :
 - Décision : Adoptée à l'unanimité

Point 14: Report du remboursement d'un prêt relais AFL Rapporteur : Bédhet Guillaume

- Débats :
 - Report de 2 ans du remboursement d'un prêt relais de 300 000 € (conditions similaires) en attente des subventions.
- Vote :
 - Décision : Adoptée à l'unanimité

Point 15 : Désignation des délégués aux comités de suivi d'Arlysère Rapporteur : Bédhet Guillaume

- **Comités de suivi :** Présentation de l'organigramme et des nouvelles structures (conférence des maires, bureau exécutif, comités de suivi).

- Désignation des délégués :
 - Finance : Guillaume Bédhet
 - Culture : Juliette Derimay
 - Habitat : Jean-Claude Pauly
 - Mobilité : Hélène Colson, Lucile Henriquet
 - Eau et assainissement : Mickaël Florence
 - Suivi risques-GEMAPI : Jean-Claude Pauly
 - Agriculture : Jean-Marc Frison-Roche
 - Forêt : Jean-Luc JODELET et Lydie Boisse)
 - Déchets : Jean-Luc Lachaud
 - Suivi SCoT : Jean-Claude Pauly et Guillaume Bédhet
 - Tourisme Halle Olympique : Marion Besnard
 - Tourisme -Sentiers : Marion Besnard et Florent Clairand
-

Point 16 : Tarifs de la cantine et du périscolaire Rapporteur : Bédhet Guillaume

- Débats :
 - **Cantine :**
 - Augmentation proposée de 5,10 € à 5,25 € par repas (inflation, hausse des coûts).
 - Pour information, le coût de revient est estimé à environ 11 €/repas (achat, personnel, équipement).
 - **Garderie :**
 - Maintien des tarifs existant, et suppression de l'ajustement en fonction des présences. Les factures seront établies en fonction du choix forfait ou à la prestation.
 - Vote :
 - Décision : Adoptée (tarif à 5,25 €).
-

Point 17 : Modification des horaires d'ouverture de la mairie Rapporteur : Bédhet Guillaume

- Débats :
 - Fermeture le jeudi matin et vendredi après-midi pour améliorer les conditions de travail des agents.
 - Nouveaux horaires : Lundi (journée), mardi matin, mercredi matin, jeudi après-midi (13h-18h), vendredi matin et samedi matin.
 - Vote :
 - Décision : Adoptée
-

Point 18 : Prémption de la Maison Verte Rapporteur : Bédhet Guillaume

- Débats :
 - Projet de préemption pour créer des logements et locaux professionnels.
 - Viabilité économique compromise (coût total estimé à 700 000 €, loyers nécessaires : 3 000 €/mois).
 - Proposition de l'EPFL : portage de 6 à 8 ans.
 - Décision du maire : ne pas préempter, le projet semble difficilement viable financièrement.
 - Décision : Aucune délibération, décision actée par le maire.
-

Point 19 : Questions diverses

- **Commissions citoyennes :**
 - Réunion publique le 11 juin à 18h30 pour présenter les commissions ouvertes aux citoyens.
 - Limite de participation à une commission par personne.
- **Élections sénatoriales :**
 - Élection de 3 grands électeurs et de leur suppléant au conseil du 5 juin pour vote des Sénatoriales le 27 septembre
- **Formation bibliothèque :**
 - Proposition d'une formation le 22 septembre.
- **Commission de contrôle des listes électorales :**
 - Désignation de 5 conseillers (hors maire, adjoints et élus délégués).

La séance est levée à 22 heures

En mairie, le 26 mai 2026

Le Maire,
Guillaume Bédhet

La secrétaire de séance
Sylvie DUC



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sylvie DUC', written over a faint horizontal line.